

Déclaration de Davos²⁰¹⁸

Conférence des Ministres de la culture
20 – 22 janvier 2018, Davos Suisse

Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe

Nous, Ministres de la culture et Chefs de délégations des États signataires de la Convention culturelle européenne et des États observateurs du Conseil de l'Europe, représentants de l'UNESCO, de l'ICCROM, du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne, du Conseil des architectes d'Europe, du Conseil européen des urbanistes, de l'ICOMOS International et d'Europa Nostra, réunis à Davos, en Suisse, du 20 au 22 janvier 2018, à l'invitation de M. Alain Berset, Président de la Confédération suisse, Chef du Département fédéral de l'Intérieur, lors de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, à la veille de la réunion annuelle du Forum économique mondial,

considérant les défis actuels tels que les effets durables des crises économiques et financières, la quatrième révolution industrielle, l'accélération de l'urbanisation, le recul des régions périphériques, les migrations et les transformations sociales, l'accroissement des inégalités, le changement climatique, les atteintes à l'environnement et les répercussions majeures que ces défis ont sur notre cadre de vie ;

conscients des mesures substantielles prises par la communauté internationale afin de rendre le monde plus inclusif et durable, mais aussi du besoin urgent d'intensifier les efforts existants et de développer de nouvelles approches visant à protéger et à promouvoir les valeurs culturelles de l'environnement bâti européen ;

reconnaissant la contribution centrale d'un environnement bâti de qualité à la construction d'une société durable, caractérisée par une qualité de vie élevée, la diversité culturelle, le bien-être des individus et de la collectivité, la justice et la cohésion sociale et une économie performante ;

conscients de la tendance à une perte de la qualité de l'environnement bâti et des paysages ouverts partout en Europe, perte qui se manifeste par une banalisation du bâti, une absence de valeurs en matière de conception, un manque d'intérêt pour la durabilité, un étalement urbain anonyme, une utilisation irresponsable du sol, une détérioration du tissu historique et un déclin des identités et des traditions régionales ;

conscients qu'il est grand temps d'adopter des mesures visant à empêcher que les évolutions et tendances sociales, économiques, environnementales et climatiques présentes et futures ne réduisent

encore davantage la qualité de l'environnement bâti, et de faire en sorte que les changements qui s'annoncent soient au contraire perçus comme une opportunité d'améliorer la situation, et estimant que l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, dont l'objectif est de reconnaître la valeur de la dimension historique de l'environnement bâti, est le moment idoine pour le faire ;

soulignant que chacun, quel que soit son milieu, a le droit de bénéficier de cet environnement culturel, de le partager et d'en faire partie, et que la façon dont nous vivons ensemble et évoluons en tant que société relève fondamentalement de la culture et que, dès lors, la manière dont nous façonnons notre cadre de vie est elle aussi un acte avant tout culturel ;

déclarons :

Le rôle central de la culture dans l'environnement bâti

1. La culture rend possible la durabilité économique, sociale et environnementale et la stimule. Elle forge notre identité et définit notre héritage. Aussi doit-elle être placée au cœur des politiques de développement, et la contribution qu'elle apporte à la recherche du bien commun doit être soulignée. Il ne peut y avoir de développement démocratique, pacifique et durable si la culture n'est pas au centre de ses préoccupations.
2. Les politiques doivent insister sur la nécessité d'élaborer des approches de développement durables et centrées sur la culture partout et à toutes les échelles de territoire. La valeur et le caractère irremplaçable des paysages et du patrimoine culturel européens doivent être renforcés, en mettant l'accent non seulement sur les villes et l'espace urbain, mais aussi sur les espaces périphériques et ruraux et leur interconnexion.
3. Il est urgent d'aborder l'environnement bâti d'une façon holistique et centrée sur la culture, et d'adopter une vision humaniste de la manière dont nous façonnons collectivement les lieux où nous vivons et l'héritage que nous laissons derrière nous.

La notion de culture du bâti

4. La culture du bâti comprend la somme de toutes les activités humaines qui transforment l'environnement bâti. L'ensemble de l'environnement bâti doit être envisagé comme un tout indissociable qui englobe l'intégralité du bâti existant et des aménagements qui sont ancrés dans l'environnement naturel et qui lui sont liés. La culture du bâti comprend le bâti existant, lequel inclut les monuments et d'autres éléments du patrimoine culturel, la création contemporaine, les infrastructures, l'espace public ainsi que les paysages.

5. Outre la conception architecturale et structurelle, l'aménagement du paysage et leur réalisation matérielle, la culture du bâti s'exprime également à travers les processus de planification des projets de construction, des infrastructures, des villes et villages et des paysages ouverts.
6. La culture du bâti renvoie à la fois à des modes de construction détaillés et à des transformations et développements à grande échelle, comprenant aussi bien des savoir-faire traditionnels locaux en matière de construction que des techniques innovantes.

Notre vision de la culture du bâti de qualité

7. Il est urgent d'adopter une nouvelle approche adaptative pour façonner notre environnement bâti, une approche qui soit enracinée dans la culture, qui renforce activement la cohésion sociale, assure la durabilité de l'environnement et contribue à la santé et au bien-être de tous. Voilà ce qu'est la culture du bâti de qualité.
8. La conception de l'environnement bâti, les rapports qu'un objet entretient avec son environnement bâti et naturel, la cohérence spatiale, les questions d'échelle et de matérialité, tous ces facteurs ont des répercussions directes sur notre qualité de vie. Une culture du bâti de qualité s'exprime donc à travers une conception réfléchie et concertée de toutes les activités de construction et d'aménagement du paysage, lesquelles accordent une place centrale non pas au profit économique à court terme, mais aux valeurs culturelles. Un environnement bâti de qualité répond donc non seulement à des exigences fonctionnelles, techniques et économiques, mais aussi aux besoins sociaux et psychologiques de la population.
9. Le patrimoine culturel est un élément central de la culture du bâti de qualité. L'usage contemporain du patrimoine bâti, son entretien et sa protection sont indispensables pour un développement de qualité de l'environnement bâti.

Les avantages de la culture du bâti de qualité pour la société

10. Une culture du bâti de qualité renforce notre sentiment d'appartenance. En permettant à la population de s'identifier à son cadre de vie, elle favorise une société inclusive et solidaire, fait obstacle à la discrimination et à la radicalisation et favorise l'intégration et le sens civique. Cela est important non seulement pour les centres-villes et les sites historiques, mais aussi pour chaque facette du cadre de vie européen : les espaces ruraux et suburbains, les villages, les zones industrielles et les infrastructures.
11. Une culture du bâti de qualité favorise des quartiers dynamiques et diversifiés. Elle crée un environnement bâti qui adopte une expression culturelle contemporaine tout en respectant le patrimoine culturel. Elle assure des conditions de vie durables et renforce la résilience sociale en créant des logements convenables, abordables et faciles d'accès.

12. Une culture du bâti de qualité préserve l'environnement. Elle soutient des transports durables et une utilisation responsable du sol, augmente les espaces verts urbains et favorise la santé et la biodiversité.
13. Une culture du bâti de qualité génère de la valeur économique en créant des biens d'une valeur supérieure et plus pérennes ainsi qu'un cadre favorable à la prospérité économique de la société. Elle fait une utilisation durable des ressources et permet ainsi un développement social et économique positif également pour les générations à venir.

Vers une culture du bâti de qualité

14. Une culture du bâti de qualité requiert un juste équilibre entre les aspects culturels, sociaux, économiques, environnementaux et techniques de la planification, de la conception, de la construction et de la réaffectation adaptative dans l'intérêt public du bien commun.
15. Une culture du bâti de qualité doit être prise en compte dans les instruments normatifs en question. L'objectif central d'une qualité élevée pour l'ensemble de l'environnement bâti, y compris le patrimoine culturel, doit être érigé en impératif pour toutes les activités à incidence spatiale. Cette exigence de qualité doit être considérée au même niveau que les intérêts spécifiques d'ordre économique ou technique. Les normes et standards applicables doivent également être compatibles avec l'objectif de qualité.
16. Une culture du bâti de qualité ne peut voir le jour qu'au sein d'un discours interdisciplinaire et à travers une coopération intersectorielle à différents niveaux entre les responsables politiques, les autorités compétentes et les professionnels. Étant donné qu'elle comprend des aspects créatifs, fonctionnels et sociaux, toutes les disciplines et tous les professionnels pertinents doivent être impliqués sur un pied d'égalité. Des concours de conception interdisciplinaires et amplement débattus sont un exemple d'instrument clé promouvant une qualité élevée. Pour réussir, la culture du bâti de qualité nécessite également la participation de la société civile ainsi qu'un public pleinement informé, qualifié et sensibilisé.
17. Une culture du bâti de qualité invite à des efforts dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation afin de permettre un meilleur jugement sur la culture du bâti. Tous les acteurs impliqués du secteur privé comme du secteur public, portent une responsabilité quant à la qualité de notre environnement bâti qui sera transmis en héritage aux générations futures.

Insistant sur le fait que la culture du bâti, en tant que bien commun, relève d'une responsabilité partagée des gouvernements, des organisations et du secteur privé, et qu'il est urgent d'accroître la sensibilisation aux questions culturelles, sociales, économiques, environnementales et techniques en jeu, nous

prenons l'engagement :

18. d'intégrer et de promouvoir les idées et les principes de la culture du bâti de qualité auprès de tous les acteurs impliqués, y compris les autres membres du gouvernement et le grand public, notamment auprès des jeunes, et d'en souligner les effets bénéfiques pour la société de toutes les manières pertinentes et appropriées ;
19. de mettre en œuvre de meilleures politiques attachées à une notion de culture du bâti centrée sur les valeurs culturelles et qui intègrent la vision d'une culture du bâti de qualité en tant qu'objectif politique central ;
20. de soutenir des actions et mesures supplémentaires qui contribuent à promouvoir et à mettre en œuvre la vision d'une culture du bâti de qualité ;
21. d'inviter instamment tous les acteurs impliqués, dans le secteur public comme dans le secteur privé, à reconnaître les effets positifs de la culture du bâti de qualité sur le bien commun et à assumer leurs responsabilités dans sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne tous les investissements liés à la culture du bâti ;
22. d'encourager les autres régions du monde à reconnaître la valeur d'une culture du bâti de qualité et de rejoindre le processus ;
23. de nous réunir de nouveau, au plus tard dans 10 ans, pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en place d'une culture du bâti de qualité pour l'Europe.

Davos (Suisse), le 22 janvier 2018